



Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 9/06/2026

ID : 040-200048650-20260604-72026-DE



Extrait du registre des délibérations du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs

Séance du 27 mai 2026

Date de convocation : 6 mai 2026

Présents : Hélène LARREZET, Présidente

N. BERNARD, F. DOUSTE, C. DUBOIS, P. CASSAGNE, J. FANARI, C. GARDON, J. GALVEZ, M. JOIE, PM KHAN, S. LEBEAUPIN, JP LEBOUTEILLER, I. MORA, M. OLHEYER, C. SEGAUT, JM SUSO,

Absents excusés : R. HOSTETTLER

Secrétaire de séance : C. Bats

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal des Grands Lacs s'est réuni le 27 mai 2026 en séance ordinaire à 17h30, à la salle René Labat à Parentis en Born, sous la présidence de Madame Hélène LARREZET.

Nombre d'administrateurs

En exercice :	17
Présents :	16
Votants :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstention	0

Délibération rendue exécutoire le : 04/06/2026

Publication le : 09/06/2026

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

La Présidente
Hélène LARREZET





N°7-2026- 27/05/2026

Objet : Désignation des membres du conseil d'administration au comité social territorial

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 251-5 et L. 251-6 ;
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, notamment ses articles 4 et 30 ;
Considérant que l'effectif apprécié au 1er janvier 2022 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 154 agents dont 1 homme et 153 femmes

Il convient de désigner des représentants du conseil d'administration auprès de ce comité.
Madame La présidente est présidente de droit du CST.

Après avoir recenser les candidats,

Le conseil d'administration décide

Titulaires	Suppléants
1. Patricia CASSAGNE	Sandrine LEBEAUPIN
2. Jean Michel SUSO	Céline SEGAUT
3. Françoise DOUSTE	Johana GALVEZ

Fait et délibéré le 27 mai 2026
Pour copie conforme ce 28 mai 2026

La Présidente
Hélène LARREZET

